

LE P'TIT CURIEUX



Volume-8

Numéro-2

Mars 2015





**Vous devez nous faire parvenir vos articles ou vos annonces pour le prochain numéro avant le 1^{er} juin 2015.
Merci !**

Collaborateurs :

François Bernard
819-397-4616

Ghislaine B Lampron
819-397-5664

Marie-Claude Rocheleau
819-397-2964

Le mot du coordonnateur

Bonjour à tous,

Je ne sais pas si vous êtes comme moi mais déjà je sens le printemps dans mes veines. Les journées s'allongent, le soleil se fait de plus en plus chaud, les érables ont commencé à nous fournir ce qui deviendra notre bon sirop d'érable pour nous sucrer le bec et bientôt le froid et la neige vont nous quitter pour les six prochains mois.

Le printemps est la saison idéale pour changer aussi nos habitudes et nous remettre à bouger, à faire de l'exercice, à se remettre en contact avec la nature qui s'éveille et se renouvelle toujours plus belle.

C'est aussi le temps pour vivre plus heureux; il me semble que c'est plus facile au printemps d'être plus de bonne humeur et pourquoi pas commencer par offrir notre plus beau sourire à ceux qu'on aime au départ et surtout à ceux qui en ont le plus besoin.

Un sourire ça ne se vend pas, ça se donne et ça se partage, puis souvent ça nous revient amplifié. Un sourire c'est dire à l'autre qu'on l'aime et qu'on apprécie ce qu'elle fait.

Un sourire, c'est encourager à continuer et à persévérer quand c'est difficile. Un sourire, c'est un baume sur une blessure douloureuse. Un sourire, c'est aussi et surtout la meilleure recette pour être heureux et répandre notre bonheur autour de soi.

Pourquoi ne pas faire comme si on était constamment en train de prendre une photo et arborer notre plus beau sourire en tout temps.

Je veux profiter de l'occasion pour vous inviter à venir vous amuser. Tous les deux jeudis soirs au centre communautaire des musiciens, chanteurs, danseurs et autres se rencontrent de 19h00 à 21h30 pour s'amuser. Si ça vous intéresse et que vous jouez d'un instrument, venez vous amusez avec nous. Il n'y a pas de professionnels mais uniquement des gens qui veulent passer du bon temps ensemble. La prochaine soirée se tiendra le 2 avril prochain.

En terminant, je veux remercier l'équipe qui se donne pour vous offrir à tous les trimestres Votre P'tit Curieux.

Plein de bonheur à chacun

François Bernard
Coordonnateur





Chères citoyennes et chers citoyens,

Voici quelques faits saillants du dernier trimestre.

Au niveau administratif, il y a eu renouvellement des adhésions du personnel aux différentes associations relatives à leur emploi. De plus, il y a eu renouvellement de notre licence annuelle 2015 pour la SOCAN. Une entente entre la firme en droit municipal « Lavery » et la municipalité a été conclue. La formation sur les droits acquis a été donnée aux élus. Plusieurs formations ont été données aux employés. Le dépôt du rapport financier 2014 a été déposé tel que requis par la loi. Le contrat pour la réalisation des plans et devis concernant la rénovation du centre communautaire a été octroyé à Construction M. Hébert dans le cadre du programme d'aide financière.

Au niveau de la voirie, des appels d'offres ont été rédigés et lancés pour différents travaux de voirie dont ceux concernant les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux prévus sur la route des Rivières, pour l'abat-poussière, le rapiéçage, le marquage de chaussée, le rechargement, le scellement des fissures, le rechargement d'accotements. La majorité des contrats ont été octroyés.

Au niveau de l'urbanisme, des règlements ont été adoptés. Plus spécifiquement au niveau des permis pour le prélèvement d'eau sur le territoire et définir les modalités et les documents exigés, au règlement 2015-051, modification des frais au règlement 2002-009 par le règlement 2015-052. La confection des plans pour notre plan d'urbanisme a été octroyé à M. Jeffrey Lafleur pour réaliser les plans nécessaires accompagnant la nouvelle version de notre plan d'urbanisme.

J'invite les citoyens et citoyennes à assister aux assemblées du Conseil municipal afin d'être mieux informé sur les différents enjeux de la municipalité.

Suzanne Pinard Lebeau, Maire



Bonjour,

PRÉVENTION INCENDIE

par Joel Perron, préventionniste



Les 20 et 21 janvier derniers, votre préventionniste effectuait la tournée des écoles de Saint-Félix et Saint-Lucien. La tournée visait à sensibiliser les élèves à la prévention des incendies. Plusieurs sujets ont été abordés. En utilisant un vocabulaire imagé, les enfants ont bien compris ce qui leur a été expliqué. De plus, ils sont maintenant en mesure de vous faire part de leurs nouvelles connaissances. Ne vous surprenez donc pas si votre enfant vous demande de vérifier votre pompier privé (l'avertisseur de fumée).

Par ailleurs, le Service incendie de Saint-Félix est venu appuyer votre préventionniste. Nous avions un pompier (pompière) qui enfilait l'habit de combat pour démontrer aux élèves que le pompier, une fois habillé, était toujours la même personne et qu'il était là pour les aider. Nous voulions, par cette action, enlever la peur de certains élèves en regard de l'image parfois très imposante de l'habit de protection.

Le clou de la tournée était l'organisation d'un tirage de deux cartes-cadeaux d'une valeur de 50 \$ du magasin Toys "R" Us, soit une par école. Pour participer, les élèves ont été invités à produire le plan d'évacuation de leur résidence. La date limite pour rapporter le plan d'évacuation à leur professeur était le 18 février. Le tirage, commandité par le club social des pompiers de Saint-Félix-de-Kingsey, a eu lieu ce 19 février.

Les taux de participation au concours ont été de 62 % pour l'école de Saint-Lucien et de 60 % pour Saint-Félix. Ceci veut donc dire que 61 % des élèves de nos écoles ont leur plan d'évacuation : une réussite dont nous pouvons être très fiers. Les gagnants du tirage sont : St-Lucien : Rebecca Bouchard, 6^e année et St-Félix-de-Kingsey : Zoé Charbonneau, 2^e année.

Nous tenons à remercier tous les participants, parents ainsi que leurs professeurs.

Joel Perron DI/TPI





Les nouvelles du conseil municipal (suite)

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

1.

Séance extraordinaire du 4 décembre 2014

- Avis de motion - Abolition de tarification chemins municipaux.
- Avis de motion - Modification de tarification pour entretien rues privées, Domaine Lemire.

Séance extraordinaire du 15 décembre 2014

- Dépôt - déclarations d'intérêts des élus : dépôt et transmission au Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire.
- Règlement 2014-047 - Agrandissement zone H-1 à même la zone AF-7 : Adopté.
- Règlement 2014-049 - Abolition de tarification chemins municipaux : Adopté.
- Règlement 2014-050 - Tarification pour entretien rues privées, Domaine Lemire : Adopté.
- Transferts budgétaires : Résolu d'approuver les transferts proposés afin de permettre l'équilibration.

Séance ordinaire du 15 décembre 2014

- Présentation et adoption du budget - Année 2015 : Résolu d'adopter le budget pour l'année 2015.
- Présentation et adoption du programme triennal immobilisations : Résolu d'adopter le programme des dépenses en immobilisations (2015-2016-2017) soit : 2010-001 : Sécurité Publique : Réserve d'eau incendie 21 000\$; 2012-002 : Administratif Site Web - 2 000\$; 2014-001 : Transport Rang Therrien - 375 000\$; 2014-004 : Transport lumière de rue 6 124\$; 2015-001 : Administration Tableau Conférence 1 106\$; 2015-002 : Administration Toiture Mairie 3 833\$; 2015-003 : Administration Stationnement Mairie 14 309\$; 2015-004 : Loisirs et culture Rénovation (ILL) Centre 100,000\$; 2015-005 : Loisirs et culture Équipement Technique Centre 23 000\$; 2015-006 : Transport Infrastructure 4^e Rang 283 483\$; 2015-007 : Urbanisme Pont Gagnon Commémoration 7 500\$; 2015-008 : Sécurité Publique Numérotation Civique Plaques 47 240\$.
- Présentation et adoption du règlement de taxation 2015 - Règlement 2014-048 : Adopté.

Séance ordinaire du 12 janvier 2015

- Adhésion et Congrès : a) COMBEQ : Résolu d'autoriser l'adhésion de M. Alain Turcotte auprès de la COMBEQ pour l'année 2015 au montant de

325\$ plus taxes; résolu d'autoriser l'inscription de M. Alain Turcotte au Congrès de la COMBEQ pour l'année 2015 au montant de 550\$ plus taxes. b) ADMQ : Résolu d'autoriser l'adhésion de Mme Lynda Lalancette auprès de l'ADMQ pour l'année 2015 au montant de 419\$ plus taxes; résolu d'autoriser l'inscription de Mme Lynda Lalancette auprès de l'ADMQ pour l'année 2015 au montant de 488\$ plus taxes.

- SOCAN : Résolu de renouveler notre licence annuelle 2015 auprès de la SOCAN au montant de 212.78\$.
- Épinglettes : Résolu d'autoriser la direction à procéder à la confection et l'acquisition d'épinglettes avec le nouveau logo de la Municipalité.
- Appels d'offres pour rénovation du Centre : Résolu d'autoriser la direction générale à effectuer la confection, vérification d'appels d'offres publics pour la rénovation du centre communautaire dans le cadre du programme d'aide financière (moins de 2000 habitants).
- Services en Droit Municipal : Résolu d'utiliser les services professionnels en droit municipal de « Lavery » selon l'offre proposée donnant un accès téléphonique illimité pour toute question reliée à l'administration municipale (sans recherche législative, jurisprudence) et comprenant la vérification légale des projets de procès-verbaux (sans vérification règlements ou contrats) pour une somme de 800\$ plus taxes et déboursés.
- Persévérance Scolaire 2015-2017 : Résolu de déclarer que la Municipalité de Saint-Lucien appuie les Journées de la persévérence scolaire par cette résolution valide pour les 3 prochaines années.
- Formations - Directrice générale et adjointe administrative : Résolu d'autoriser Lynda Lalancette et Line Bilodeau de suivre des formations en ligne auprès de l'ADMQ et ainsi permettre de parfaire leurs connaissances selon leurs besoins et leur champ de compétence (coût maximal de 323\$ plus taxes par formation).
- Appels d'offres pour l'acquisition et l'installation de numéros civiques : Résolu d'autoriser notre préventionniste en collaboration avec la Direction d'aller en appels d'offres pour l'acquisition et l'installation de numéros civiques pour l'ensemble des propriétés de la Municipalité de Saint-Lucien.





Les nouvelles du conseil municipal (suite)

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

Séance ordinaire du 12 janvier 2015 (suite)

- **Plans et devis ainsi que surveillance des travaux**
 - **4^e Rang** : Résolu d'autoriser la directrice générale et l'inspecteur à effectuer la confection, vérification d'appels d'offres par invitation pour des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux prévus sur le 4^e Rang auprès d'un minimum de deux entrepreneurs et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention des soumissions pour leur ouverture le plus tôt possible.
 - **Plans et devis Ponceau Route des Rivières** : Résolu d'autoriser la direction générale et l'inspecteur à effectuer la confection, vérification d'appels d'offres par invitation pour le remplacement d'un ponceau sur la Route des Rivières auprès d'un minimum de deux entrepreneurs et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention des soumissions pour leur ouverture le plus tôt possible.
 - **Abat poussière (AP-35)** : Résolu d'autoriser la direction générale et l'inspecteur à effectuer la confection, vérification d'appels d'offres par invitation pour abat poussière (AP-35 calcium+magnésium) auprès d'un minimum de deux entrepreneurs et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention des soumissions pour leur ouverture le plus tôt possible.
 - **Appels d'offres rapiéçage** : Résolu d'autoriser la direction générale et l'inspecteur à effectuer la confection, vérification d'appels d'offres par invitation pour le rapiéçage sur notre réseau routier auprès d'un minimum de deux entrepreneurs et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention des soumissions pour leur ouverture le plus tôt possible.
 - **Appels d'offres marquage de chaussée** : Résolu d'autoriser la direction générale et l'inspecteur à effectuer la confection, vérification d'appels d'offres par invitation pour le marquage de chaussée sur notre réseau routier auprès d'un minimum de deux entrepreneurs et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention des soumissions pour leur ouverture le plus tôt possible.
 - **Programme d'amélioration - réseau routier** : Résolu qu'une demande d'aide financière soit adressée à notre député, M. Sébastien Schneeberger, afin de planifier les travaux suivants : ponceau Route des Rivières de 50 000\$ et ponceau 8^e Rang 20 000\$.
 - **Lumière de rue (Réserve)** : Résolu d'autoriser l'acquisition et l'installation d'une lumière de rue

sur la rue de la Réserve, en face du 1055, laquelle sera utile pour la vérification du réseau lors de la prévention printanière.

- **Modification des lumières de rues DEL** : Résolu d'autoriser la modification de notre éclairage public afin de le convertir en « DEL » et ainsi réaliser des économies d'énergie.
- **Mise à niveau de la signalisation** : Résolu d'autoriser l'acquisition et l'installation de signalisation sur la Route du Pont et la Route Talbot afin que cette signalisation soit remise à niveau.
- **Achat de pneus - camion** : Résolu d'autoriser l'inspecteur à faire l'acquisition de pneus pour le camion.
- **Nivelage - coût horaire 2015** : Résolu d'autoriser l'inspecteur à obtenir les coûts horaires pour effectuer le nivelage de notre réseau routier pour l'année 2015 auprès d'un minimum de deux entrepreneurs.
- **Programme TECQ** : Résolu d'autoriser la direction à présenter la programmation de travaux d'infrastructure 2014-2018 afin de permettre sa présentation.
- **Balayage de rue** : Résolu d'autoriser l'inspecteur à obtenir les coûts horaires 2015 pour effectuer le balayage de rues auprès d'un minimum de deux entrepreneurs.
- **Programme Aide Entretien Réseau Router Local - Reddition de comptes** : Résolu que la Municipalité de Saint-Lucien informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Séance ordinaire du 2 février 2015

- **Appel d'offre rechargeement de routes** : Résolu d'autoriser la direction générale et l'inspecteur à effectuer la confection, vérification d'appels d'offres par invitation pour les rechargeements de routes prévus selon le budget annuel auprès de deux entrepreneurs et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention de soumissions. Pour le rechargeement prévu sur le Route Talbot, un appel d'offre distinct sera demandé afin de permettre divers matériaux et procédés afin d'évaluer une solution plus avantageuse pour la Municipalité.
- **Octroi - Nivelage 2015** : Résolu d'octroyer à J.Noel Francoeur Inc le nivelage pour la saison 2015 ayant évalué l'offre la plus avantageuse à 132\$/heure sans transport supplémentaire.



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

Séance ordinaire du 2 février 2015 (suite)

- **Octroi - abat poussière** : Résolu d'octroyer aux Entreprises Bourget Inc. l'épandage d'abat poussière (AP-35) au coût de 0.3403\$/litre. Les travaux précis seront sous la supervision de l'inspecteur lors de la réalisation des travaux.
- **Octroi - marquage de chaussée** : Résolu d'octroyer à Lignes Marka le marquage de chaussée au coût de 0.203\$/m linéaire et de 27.59\$/ligne d'arrêt. Les travaux précis seront sous la supervision de l'inspecteur lors de la réalisation des travaux.
- **Octroi - balayage de rue** : Résolu d'octroyer à Mini-Excavation M.B. au coût de 80\$/heure. Les travaux précis seront sous la supervision de l'inspecteur lors de la réalisation des travaux.
- **Programme TECQ - résolution type** : Résolu que la Municipalité s'engage à respecter toutes les modalités pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée.
- **Avis de motion - Modification Certificats pour puits 08-90 (administratif)** : Avis de motion afin de modifier le règlement administratif 08-90 pour exiger un permis pour l'aménagement d'une installation de prélèvement d'eau tel que défini et exigé dans le règlement provincial sur le prélèvement d'eau et leur protection (Q-2,r.35.2). Le projet de règlement est joint au présent avis de motion.
- **Avis de motion - afin de modifier les frais d'applications lors des constats selon le règlement 2002-009.**
- **Vérification réservoir pétrolier (école)** : Résolu de mandater Gestion Patrick Turcotte Inc. au coût de 175\$ pour la vérification requise pour le renouvellement de notre permis.

Séance ordinaire du 2 mars 2015

- **Dépôt du Rapport Financier 2014** : Résolu d'adopter le rapport financier 2014 tel que présenté.
- **Tableau** : Résolu d'acheter un tableau auprès de Mégaburo au coût de 1 199.50\$ pour la salle de travail à la Mairie.
- **Épinglettes** : Résolu de faire produire 1 000 épinglettes avec le nouveau logo de la Municipalité de Saint-Lucien auprès de Créations Myriade Inc selon l'offre déposée.
- **Plan et devis - Rénovation du centre** : Résolu d'octroyer la confection des plans et devis pour la rénovation du centre communautaire à

Construction M. Hébert dans le cadre du programme d'aide financière (2 500\$).

- **Transferts budgétaires** : Résolu d'approuver les transferts proposés afin de permettre la réalisation de certains projets (tableau, épinglette, armoire, codification site Web).
- **Formation secouristes (RCR - minimum 11 inscriptions)** : Résolu d'autoriser une formation en RCR pour 11 personnes tel que prévu au budget de sécurité civile ainsi que d'assumer les coûts pour les repas durant cette formation pour le maintien de personnes qualifiées pour ce genre d'intervention.
- **Octroi - plans et devis ainsi que la surveillance - 4^e Rang** : Résolu d'octroyer à Tetra QI Inc la réalisation des plans et devis et la surveillance pour les travaux concernant la réfection du 4^e rang selon la soumission déposée.
- **Octroi - plans et devis - Ponceau Route des Rivières** : Résolu d'octroyer à Tetra QI Inc. la réalisation des plans et devis pour les travaux concernant le ponceau de la Route des Rivières selon la soumission déposée.
- **Octroi - rapiéçage** : Résolu d'octroyer à Pavage Veilleux le rapiéçage sur notre réseau routier selon la soumission déposée. Il est également résolu que les travaux précis seront déterminés par l'inspecteur (203.51\$/tonne métrique).
- **Octroi - rechargement Route Talbot** : Résolu d'octroyer à J. Noel Francoeur Inc. le rechargement de gravier concassé sur la Route Talbot selon la soumission déposée. Il est également résolu que les travaux précis seront déterminés par l'inspecteur (14.66\$/tonne métrique).
- **Octroi - rechargement Rue du Parc** : Résolu d'octroyer à J. Noel Francoeur Inc. le rechargement sur le Rue du Parc selon la soumission déposée. Il est également résolu que les travaux précis seront déterminés par l'inspecteur.
- **Mandat - Échantillonnage - Gravier concassé** : Résolu d'octroyer à EXP l'échantillonnage de gravier concassé sur la Route Talbot selon la soumission déposée (300\$ forfaitaire).
- **Modification des lumières de rues DEL (prix pour installation) fixture- 176\$; ouvrage 40\$; ensemble Fusible 42\$** : Résolu que AJL effectue la modification des lumières de rues au DEL et que des ensembles de fusibles soient installées aux fixtures qui n'en possède pas afin de prévenir les variations de courant.



Les nouvelles du conseil municipal (suite)

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

Séance ordinaire du 2 mars 2015 (suite)

- Avis de motion - enlèvement disposition des déchets, de la récupération et du compostage : Avis de motion est donné pour modifier la réglementation concernant l'enlèvement et la disposition des déchets, de la récupération et du compostage.
- Avis de motion - implantation et installation des plaques d'identification de numéros civiques : Avis de motion est donné concernant l'implantation et l'installation de plaques d'identification de numéros civiques sur notre territoire.
- Bacs et mini-bacs (soumissions 03.02.2015) : Distribution Jean Blanchard Inc. : 49.82\$/bac 240 litres (logo inclus) - 2.65\$ mini-bac 7 litres (logo inclus) - 3.95\$ livraison porte à porte. Résolu d'autoriser la directrice générale à planifier la distribution des bacs requis pour le compostage à l'ensemble des contribuables aussitôt que possible afin de permettre la mise en place du service tel que prévu.

- Règlement 2015-051 - Permis pour le prélèvement d'eau sur le territoire et définir les modalités et les documents exigés : Résolu que le conseil adopte le règlement 2015-051.
- Règlement 2015-052 - Modification des frais au règlement 2002-009 : Résolu que le conseil adopte le règlement 2015-052.
- Confection de plans - plan d'urbanisme : Résolu de mandater M. Jeffrey Lafleur pour réaliser les plans nécessaires accompagnant la nouvelle version de notre plan d'urbanisme, le tout selon l'offre déposée au montant de 1 260\$ plus taxes.
- CPTAQ - Dany Lefebvre (Vert Médical) : Résolu d'appuyer la demande de M. Dany Lefebvre auprès de la CPTAQ pour la transformation de chanvre en produits dérivés sur le lot 25-1 dans le 5^e Rang du Canton de Simpsons.
- Antivirus : Résolu de faire l'achat et l'installation d'antivirus pour le réseau informatique de la Municipalité.

La recette du journal

Muffins au son et yogourt Pour 12 petits muffins

Ingrédients :

1 ¼ tasse de farine tout usage
1 ¼ tasse de son de blé
¾ tasse de cassonade
1 c. à soupe de poudre à pâte
1 c. à thé de bicarbonate de soude
¼ c. à thé de cannelle moulue
¼ c. à thé de sel
¾ tasse de fruits (bleuets, abricots séchés, canneberges ou autres)
1 tasse de yogourt nature ou autres
¼ tasse d'huile végétale ou olive
1 œuf
1 ½ c. à thé de vanille

Préparation :

- Mettre le yogourt et le soda dans un grand bol. Laisser de coté.
- Dans un autre bol, mêler la cassonade, l'œuf, l'huile et ajouter le son et la vanille.
- Tamiser le reste des ingrédients secs et ajouter au mélange de cassonade en alternant avec le yogourt.
- Ajouter les fruits au mélange et déposer dans un moule de 12 muffins. Cuire 25 à 30 minutes à 350 F (180 C) au centre du four.





PAROISSE SAINT-LUC - COMMUNAUTÉ DE SAINT-LUCIEN



CALENDRIER DES CÉLÉBRATION DES JOURS SAINTS 2015 - PAROISSE SAINT-LUC

Comme l'année passée, l'horaire des célébrations des Jours saints a été constitué de façon à ce qu'il y ait une seule célébration par jour, chaque fois dans une église différente, excepté pour les Rameaux et le jour de Pâques qui seront comme un dimanche habituel. L'objectif est, d'une part, de ne pas multiplier indûment les célébrations et, d'autre part, de favoriser plus d'unité entre nous.

Nous sommes conscients que cette façon de faire pourrait défavoriser les personnes qui n'ont pas de voiture. Nous pensons cependant que le covoiturage est une solution envisageable. Alors, soyons attentifs à ces personnes; ayons du cœur les uns pour les autres. Voici donc l'horaire des célébrations des jours saints pour cette année :

DATE	CÉLÉBRATION	LIEU ET HEURE
Dim. 29 mars	Célébration communautaire du sacrement du pardon avec absolution collective	Église St-Joachim à 14h00
Jeudi 2 avril	Jeudi saint : messe en mémoire de la Cène du Seigneur et première communion des jeunes (suivi d'un temps d'adoration pour ceux et celles qui le désirent)	Église St-Félix à 19h30
Ven. 3 avril	Vendredi saint : célébration de la Passion du Seigneur	Église St-Lucien à 15h00
Sam. 4 avril	Veillée pascale	Église St-Cyrille à 20h00
Dim. 20 avril	Dimanche de la Résurrection	Aux heures habituelles du dimanche



CONSEIL 7753,
BON-CONSEIL

Les Chevaliers de Colomb

Pain partage des Chevaliers de Colomb

Comme à tous les vendredis saints, soit le 3 avril prochain, nous passerons chez vous en avant-midi pour vous offrir le pain partage. Les profits iront pour l'organisation de la fête de Noël de nos enfants à l'école. Si vous êtes absent cette journée-là et que vous désirez nous encourager, vous pouvez placer une commande en communiquant avec moi au 819-397-4616. Il me fera plaisir d'aller vous en porter. Le prix est de 3.00\$ le pain et nous avons du blanc, du brun ou encore aux raisins.

Merci à l'avance

François Bernard



Mot du président

Le Club Fadoq Or et Argent de St-Lucien est bien vivant. Nous avons toujours nos activités régulières tous les mercredis à 14h00 ainsi que nos soirées de danse tous les 4^e samedi du mois avec un nouvel orchestre, le Duo Clip, composé de Lise Poirier et de Claude Labonté.

Nous avons célébré la nouvelle année 2015 comme par les années passées lors de notre souper et soirée des fêtes le 13 décembre et nous avons souligné la St-Valentin par un dîner au Vieux Duluth. Notre Bingo de financement annuel a eu lieu le 15 mars dernier. Pour la sortie à la cabane à sucre, le comité a décidé de passer un tour et de laisser les membres choisir l'endroit où ils voudront aller cette année, s'il y a lieu.

Notre assemblée générale se tiendra jeudi le 23 avril à 13h30 au centre communautaire et nous clôturerons la saison par un dîner, possiblement à la Casa du Spaghetti au mois de mai, tout en mettant l'accent sur la fête des Mères et des Pères. Vous êtes toujours les bienvenus à toutes nos activités.

Petit moment de réflexion que j'ai ramassé dans Du bonheur, un voyage philosophique de Frédéric Lenoir qui a passé à Tout le monde en parle dernièrement.

Le bonheur n'est donc pas une émotion passagère (agréable ou désagréable), mais un état qu'il faut envisager dans une certaine globalité et sur une certaine durée. Nous nous disons << heureux >> ou << satisfaits >> de notre existence parce qu'elle nous procure dans l'ensemble du plaisir, que nous avons trouvé un certain équilibre entre nos diverses aspirations, une certaine stabilité dans nos sentiments, nos émotions, une certaine satisfaction dans ses domaines les plus importants : affectif, professionnel, social, spirituel.

À l'inverse, nous nous dirons << malheureux >> ou << insatisfaits >> de notre vie si elle nous procure peu de plaisir, si nous sommes tiraillés entre des aspirations contradictoires, si nos émotions, nos sentiments sont instables et globalement douloureux, ou si nous sommes habités d'un vif sentiment d'échec affectif ou social. C'est dans une telle globalité que nous nous percevons comme heureux ou malheureux... et plus encore je dirais que le bonheur, c'est la conscience d'un état de satisfaction global et durable dans une existence signifiante fondée sur la vérité.



LE DÉFI 5/30 C'EST POUR VOUS!

Le Défi Santé, c'est 6 semaines de motivation pour améliorer ses habitudes de vie!

Seul, en famille ou en équipe, relevez le Défi Santé durant 6 semaines, du 1^{er} mars au 11 avril, en visant :

- L'objectif 5 : mangez au moins 5 portions de fruits et légumes par jour
- L'objectif 30 : bougez au moins 30 minutes par jour
- L'objectif Équilibre : prendre une pause pour un meilleur équilibre de vie. Seul, en équipe ou en famille, inscrivez-vous jusqu'au 1^{er} mars sur www.defisante.ca

Jam de musique

Le Club Fadoq or et argent de St-Lucien vous invite à toutes les deux semaines, le jeudi soir de 19h00 à 21h30 pour des « Jams » de musique. Donc, s'il y a des gens qui jouent de la guitare, basse, accordéon, banjo, saxe, clavier, clarinette, percussion ou autres, vous êtes les bienvenus. Les chanteurs, chanteuses et danseurs sont aussi les bienvenus. Ce serait agréable de partager nos talents tous ensemble. Ne soyez pas gênés car nous sommes des musiciens amateurs et on veut seulement avoir du plaisir.

C'est un rendez-vous le 2 avril prochain, on vous attend !



Michel Francoeur



Chers lecteurs et lectrices,

Les saisons passent rapidement, le temps des sucres approche à grand pas. Très bientôt, nous serons tous occupés à nous sucrer le bec!!

Nous sommes fières de vous informer qu'en 2015, les CFQ fêtent leur 100e anniversaire. Depuis 100 ans, les cercles de fermières du Québec se dévouent dans l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille ainsi qu'à la transmission du patrimoine culturel et artisanal.

Pour souligner cet anniversaire, notre cercle travaille à confectionner un tricot graffiti qui sera affiché dans la municipalité pendant une période déterminée. Tous les autres cercles auront leur propre tricot graffiti et les municipalités seront décorées au même moment dans le but de fêter notre 100^e anniversaire.

Le cercle de Saint-Lucien est très fier de pouvoir bientôt vous montrer ses couleurs!

Nous vous souhaitons à tous un beau temps des sucres et profitez bien du printemps qui je crois, a été très attendu cette année!

Caroline Rocheleau-Houle

Responsable des communications pour le cercle de fermières de Saint-Lucien



La réflexion du journal

Le bénévolat

Le bénévolat est une expérience riche et valorisante en soi. C'est de la solidarité ou tout simplement l'envie de partager un moment intense avec d'autres.

Je ne suis pas tellement exigeant. Je peux être pour toi une aide, un soutien d'une heure par jour, par semaine, par mois et même par année.

Il n'y a pas d'âge pour le bénévolat, car il y a toujours une activité spécialement pour toi. Plus tu t'impliques jeune, plus tu profites de l'expérience des plus vieux et que tu les soutiens à ton tour. Quel beau mélange d'idées et de connaissances.

L'équipe de la guignolée nous l'a partagé cette année. Des tous petits de 2 ans pour leur sourire à jusqu'à l'adulte de 84 ans par leur labeur. Quelle merveille !

C'est une valeur du cœur pour le bénévole qui s'implique dans le bénévolat.

Je suis fière et heureuse de vivre dans la communauté de St-Lucien.

Denise Mercier



Bonjour,

CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Notre campagne de financement des produits Lamontagne s'est terminée fin janvier et la commande a été livrée le 25 février. Nous n'avons pas encore reçu le décompte final mais le profit net devrait avoisiner le 1400 \$. Un beau merci à tous les élèves et parents qui se sont impliqués dans cette campagne.

NOTRE BAZAR PRINTANIER SE TIENDRA LE SAMEDI 2 MAI DE 8 HEURES À 14 H 30.

Le comité des Loisirs de St-Lucien tiendra une cantine pendant la journée et offrira un dîner hot-dog. Si vous voulez nous encourager en nous donnant des articles pour la vente, vous pourrez nous les apporter au centre communautaire le vendredi 1er mai à partir de 15 h 30. Nous vous rappelons que les articles doivent être très propres et en bon état. Veuillez communiquer avec la secrétaire de l'école au 819-850-1612 poste 0 si vous avez des questions. Suggestions d'articles : articles décoratifs, films DVD ou cassette, musique, livres, articles de bébé, jouets, jeux de société, articles de cuisine, outils, petits meubles, etc... Il y aura également des articles fabriqués par les élèves de l'école en vente. Nous invitons tous les citoyens de St-Lucien à venir nous encourager pour le bazar au profit des élèves de l'école.

PROJET BASKETBALL

Notre projet basketball prend forme lentement mais sûrement. Nous avons reçu un don de 1400 \$ du député Sébastien Scheeneberger suite à la participation de son équipe au Grand Défi Pierre Lavoie du printemps 2014. Les structures et paniers de basketball sont commandés et nous sommes en attente d'autres dons pour ce projet. À la fin du printemps, nous procéderons à l'installation des structures dans le sol, ce qui nécessitera les services de personnes habilitées pour l'excavation et le ciment. Nous travaillons avec le comité des Loisirs pour finaliser ce projet ainsi que d'autres projets qui sont à l'étude.

ACTIVITÉS

Nous tenons à remercier grandement les parents qui se sont impliqués pour les activités de Noël, du Carnaval et de la semaine des enseignants(es) soit par l'animation, l'aide, la décoration, les savoureux petits desserts. Merci aux Fermières pour le prêt de la cafetière grand format pour préparer le chocolat chaud de nos élèves lors du Carnaval. Nous avons également bien apprécié le matériel prêté par les Loisirs de St-Lucien lors de cette belle activité hivernale. Un beau merci à Monsieur Jacques Lampron pour son excellent service à déneiger la patinoire afin que les élèves puissent en profiter pendant les cours d'éducation physique ainsi qu'au service de garde. En février, des activités parascolaires «Sciences en Folie» ont été offertes aux élèves, moyennant un coût d'inscription. Dix-neuf élèves y ont participé. D'ailleurs, Sciences en Folie tiendra une journée d'animation à l'école en avril.

INSCRIPTION AU PRÉSCOLAIRE - MATERNELLE ET PARENFANT

Il est encore possible d'inscrire votre enfant au préscolaire pour la prochaine année scolaire. Vous devez apporter le certificat de naissance et remplir les formulaires d'inscription. La secrétaire est présente à l'école les mardis et jeudis de 8 h à 16 h ainsi que les vendredis p.m. de 13 h 30 à 16 heures.

Lucie Houle, secrétaire



Muffins aux canneberges et au citron

Pour 8 muffins

Ingrédients :

2 tasses de farine tout usage
1 tasse de flocons d'avoine (grau)
1 tasse de cassonade légèrement pressée
1 c. à soupe de poudre à pâte
1 tasse de canneberges fraîches ou congélées
Le zeste et le jus d'un citron
1 ¼ tasse de lait
½ tasse beurre fondu
1 œuf légèrement battu

Garniture croquante :

2 c. à soupe de grau
¼ tasse de cassonade tassée
1/3 tasse de noix hachées finement
1 c. à soupe de beurre fondu

Préparation :

- Préchauffer le four à 400F
- Beurrer légèrement 8 moules à muffins
- Dans un grand bol tamiser ensemble la farine et la poudre à pâtes. Ajouter le grau, la cassonade, le zeste de citron et les canneberges et mélanger.
- Dans un autre bol, mélanger le lait et le jus de citron et laissez reposer 2 minutes.
- Pendant ce temps, mélanger les ingrédients de la garniture croquante afin d'obtenir une texture friable et réservez.
- Ajouter les ingrédients liquides aux ingrédients secs en mélangeant rapidement. Ne pas trop mélanger la pâte car elle doit demeurer grumuleuse.
- Remplir les moules à muffins du mélange.
- Parsemer le dessus de la garniture croquante en appuyant légèrement.
- Cuire au four environ 20 minute ou jusqu'à ce que le cure-dent en ressorte propre.
- Laisser reposer 5 minutes et démouler.



Bonjour à tous,

La présente est pour vous informer de l'organisme sans but lucratif que sont les Loisirs de St-Lucien. Actuellement, notre comité est composé de 6 membres et nous avons un poste vacant. Les membres du comité des Loisirs sont : Diane Lassonde (présidente), Marie Josée Royer (vice-présidente), Catherine Paradis (trésorière), Caroline Vachon (secrétaire), Pierrette Labelle et Maryse Joyal.

L'objectif des Loisirs est d'organiser des activités de divertissement afin de réunir les gens de St-Lucien et de tous les domaines avoisinants. Les activités habituellement organisées sont la Fête Nationale, le soccer pour les jeunes l'été, la patinoire municipale en hiver etc.

Nous désirons cependant, avoir de nouvelles suggestions d'activités que vous pourrez communiquer avec les membres du comité des Loisirs. Toute personne est la bienvenue pour combler le poste vacant du comité ou seulement être bénévole à l'occasion.

Le comité a débuté l'année avec la soirée des Dames de Cœurs le 7 février dernier. Ce fut un grand succès et nous voulons remercier tous les gens qui y ont participé.

MERCI !

L'équipe des Loisirs



Le coin des jeunes

Pour colorier l'image, relie d'abord les points.



1. MARS, MOIS DE PRÉVENTION DE LA FRAUDE



Le *Mois de la prévention de la fraude*, en mars, est une campagne visant à sensibiliser les Canadiens et Canadiennes pour éviter qu'ils ne soient victimes de fraude. Personne n'est à l'abri de l'escroquerie...

Que vous soyez caissier ou client, vous pouvez aider à empêcher les faux billets d'entrer en circulation. Les commerçants victimes de fraude subissent des pertes dont ils répercutent souvent le coût sur les consommateurs - en l'occurrence, vous! Apprenez donc à démasquer la fraude en l'identifiant, en la signalant et en l'enrayant! Voici les étapes à suivre si vous pensez qu'on vous remet un faux billet au cours d'une transaction :

- Expliquez poliment que vous soupçonnez qu'il s'agit d'un faux billet.
- Demandez qu'on vous donne un autre billet (que vous vérifierez également).
- Conseillez à la personne d'apporter le billet suspect au service de police local pour le faire vérifier.
- Informez le service de police local qu'on a possiblement tenté de vous remettre un faux billet.

Soyez courtois et évitez de vous mettre en danger. N'oubliez pas que la personne en possession du billet pourrait être une victime innocente dans cette affaire et ignorer que le billet est suspect.

Si par mégarde vous avez en votre possession un billet suspect, remettez-le à votre service de police local pour le faire vérifier. S'il s'avère authentique, on vous le rendra.

Peu importe ce qui arrive, ne le laissez pas circuler. Le fait de remettre sciemment un faux billet à quelqu'un constitue un acte criminel.

Les billets de banque sont munis de plusieurs éléments de sécurité et pour détecter les faux, il est essentiel connaître ces éléments. Vous pouvez le faire en consultant le site de la Banque du Canada à l'adresse suivante : banquedcanada.ca/billets/series-de-billets-de-banque/ ouappelez au 1 800 303-1282. Vous pouvez aussi contacter votre poste de police local si vous avez un doute.

Votre vigilance peut aider à ce qu'il n'y ait pas d'autres victimes, à mettre fin aux activités illégales financées par la fausse monnaie et à traduire les criminels en justice.

Sûreté du Québec
District de la Mauricie et du Centre du Québec





A VENDRE / A ACHETER/ À LOUER

- **Places en garderie en milieu familial**
J'ai présentement une (1) place disponible dans ma garderie en milieu familial. Et en septembre 2015, il y aura trois (3) places disponibles. Réservez-tôt et appelez-moi !

Garderie Anny : 819-397-4726



ANNIVERSAIRES :

Avril:

- 01- Mario Laterreur
- 02- Gilles Joyal
- 04- Julie Noël St-Sauveur
- 04- Dany Paquin
- 12- Jocelyn Provencher
- 13- Jacques Provencher
- 15- Sylvie Lampron
- 16- Jean-Claude Comeau
- 20- Carole Rocheleau



ANNIVERSAIRES :

Mai :

- 04- Rachelle D'astous
- 10- Claude Houle
- 13- Rémi Laterreur
- 13- Daniel Hébert
- 13- Daniel Blanchette
- 22- Johanne Parent

Juin :

- 09- Yvon Lehoux
- 13- Julie Laterreur
- Claude Beaulieu
- 13- Guylaine Lalancette
- 26- Thérèse Beauregard
- 29- Marianne Ménard

Nécrologie

Nos sincères condoléances aux familles suite aux décès de Mme Lucille St-Sauveur Parenteau et de M. Jean-Paul Gouin.